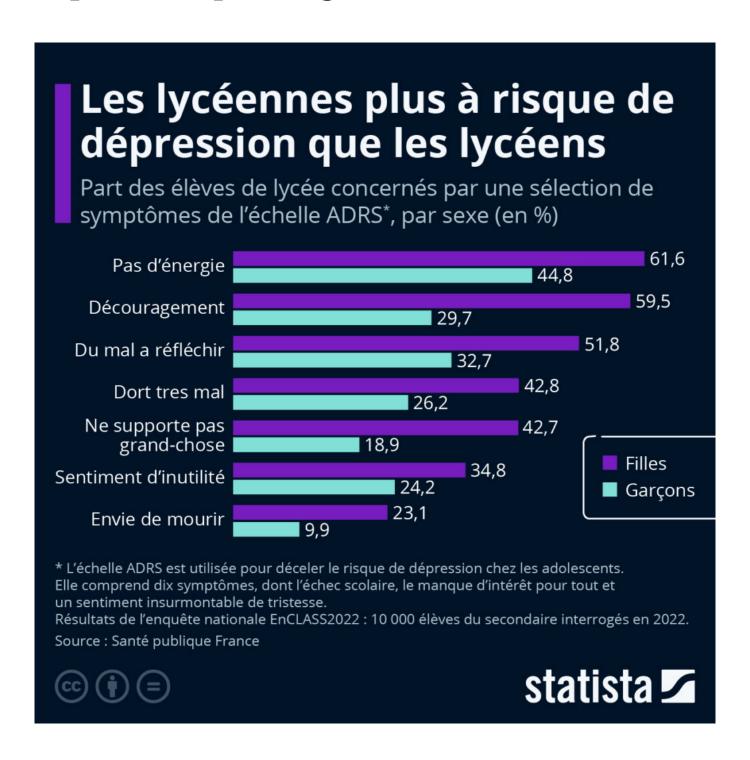


Au lycée, les filles plus à risque de dépression que les garçons







Santé publique France a publié, mardi 9 avril, les <u>résultats</u> d'une enquête nationale menée auprès d'élèves de collèges et lycées, sur la santé mentale chez les adolescents. L'étude, menée par l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec l'Education nationale, met en lumière d'importantes différences entre les collégiens et les lycéens, et entre les filles et les garçons, en matière de santé mentale. Plus d'un quart des lycéens (27 %) disaient avoir éprouvé un sentiment de solitude au cours des douze derniers mois, contre 21 % de collégiens. Et seulement 51 % des lycéens présentaient un bon niveau de bien-être mental, contre 59 % des collégiens.

Comme le montre notre infographie, les lycéennes présentent également un risque plus élevé de dépression que les lycéens. Les filles sont en effet bien plus nombreuses à présenter des symptômes de l'échelle ADRS (Adolescent Depression Ratins Scale), qui est utilisée pour déceler le risque de dépression chez les adolescents. Cette échelle comprend dix symptômes, dont l'échec scolaire, le manque d'intérêt pour tout, ou encore un sentiment insurmontable de tristesse ; un adolescent présentant sept symptômes ou plus est considéré comme étant à risque important de dépression. Plus de 60 % des lycéennes disaient ainsi manquer régulièrement d'énergie, contre environ 45 % des lycéens. Les filles étaient également plus nombreuses à se sentir découragées, à mal dormir, ou encore à se sentir inutiles. De façon très inquiétante, près d'un quart des lycéennes interrogées dans le cadre de l'enquête (23,1 %) disaient avoir parfois envie de mourir. Au total, un quart des lycéens (24%) déclaraient avoir eu des pensées suicidaires au cours des 12 derniers mois, et les filles étaient nettement plus concernées que les garçons (31% contre 17%) ; environ un lycéen sur dix disait également avoir fait une tentative de suicide au cours de sa vie.

De Valentine Fourreau pour Statista

Vaison-la-Romaine : une rencontre sur les métiers du droit dédiée aux collégiens et lycéens

22 octobre 2025 |



Ecrit par le 22 octobre 2025



Ce vendredi 17 novembre, l'<u>association de parents d'élèves de Vaison-la-Romaine</u> organise en partenariat avec la <u>Cité scolaire de Vaison-la-Romaine</u> la première rencontre des 'Midis des métiers' 2023-2024 sur le thème des métiers du droit.

Les 'Midis des métiers' ont été créés pour que les lycéens et collégiens découvrent divers métiers à travers des échanges informels et décontractés avec des professionnels, sur le temps de la pause méridienne. 11 dates sont prévues cette année, avec une première session ce vendredi 17 novembre.

Pour cette première rencontre de l'année scolaire 2023-2024, ce sont les métiers du droit qui sont à l'honneur. Les jeunes pourront notamment échanger avec Dominique Coujard, magistrat honoraire, ancien président de la Cour d'assises de Paris, et <u>Maître Gaël Maritan</u>, avocat au barreau de Carpentras.

Vendredi 17 novembre. De 12h30 à 13h30. Amphithéâtre de la Cité scolaire. Vaison-la-Romaine.

V.A.



Safthon, ces enfants futures bombes à retardement



Denis Lamblin, pédiatre à la Réunion sillonne la métropole pour prévenir le Syndrome de l'alcoolisation fœtale (Saf). Pourquoi ? Parce que c'est la première cause de handicap mental d'origine non-génétique totalement évitable. Mais parents et enfants ne le savent pas forcément. Tout comme le monde de la santé, les acteurs sociaux, la justice, l'Education nationale, la sphère politique... Pourtant, en France, 15 000 bébés naissent chaque année avec le Saf, soit un enfant toutes les 30 minutes.

Pour creuser le sujet ? Rendez-vous est donc donné au Grand Barretta à Avignon. Autour de la table ? Denis Lamblin président de SafFrance ; Patrice Mounier, président de l'Umih 84 (Union des métiers et



des industries de l'hôtellerie de Vaucluse) ; Richard Hémin patron du <u>Grand café Barretta</u> ; <u>Catherine Grange</u>, pédiatre à Orange ; Marie-Ghislaine Gateaud, ancienne assistante sociale et membre SafFrance et <u>Elodie Goumet</u> déléguée aux Droits des femmes et de l'égalité à la préfecture de Vaucluse.

La problématique ?

Selon la dernière étude d'Opinion way, 29% des femmes enceintes en Provence-Alpes-Côte d'Azur déclarent avoir consommé de l'alcool pendant leur dernière grossesse dont 9% consomment au moins une fois par mois et 18% d'entre-elles, jusqu'au dernier trimestre. Egalement, 50% des pères déclarent avoir diminué ou arrêté les boissons alcoolisées durant la grossesse de leur compagne et un tiers à l'encourager à ne pas boire.

Face à cela?

«Le meilleur moyen d'agir reste donc la prévention, relate Denis Lamblin. Car pour les enfants atteints par le Saf il n'y a plus vraiment de moyens d'action hormis une prise en charge sociétale qui réunirait le monde de la santé, les acteurs sociaux, la justice, l'Education nationale et la sphère politique pour la reconnaissance du trouble de syndrome d'alcoolisation fœtale.»

22 octobre 2025 |



Ecrit par le 22 octobre 2025



DR

Le soulagement de savoir et de prendre sa vie en main

« Les mamans taisent leurs difficultés et même les cachent, constate Catherine Grange, pédiatre, qui comprend cet aspect du problème et ne veut surtout pas leur jeter la pierre. Nous respectons toutes les femmes et ne sommes pas là pour les juger. Après avoir été testé –car nous avons des tests très précis-, l'enfant, l'adolescent ou l'adulte est enfin en mesure de comprendre son problème d'adaptation à la société, ses difficultés personnelles et professionnelles, pouvant désormais faire face et aménager sa vie ce qui créé un réel soulagement et peut dessiner un nouvel avenir», souligne le médecin d'Orange.

Cela fait 7 ans que Denis Lamblin

se bat pour que soit reconnu le syndrome de l'alcoolisation fœtale depuis son cabinet de pédiatre à la Réunion et 4 ans qu'il arpente l'hexagone pour sensibiliser la population française et parmi elle, surtout les jeunes -qui seront un jour parents- et les personnes en âge de l'être au syndrome de l'alcoolisation fœtale (Saf).



«Pourquoi?

Parce que la prise d'alcool pendant la grossesse fait plus de ravage que n'importe quoi d'autre. Oui, oui c'est pire que la cocaïne, l'héroïne, et même le cannabis. Comprenez par-là que l'alcool est tératogène. En clair ? L'alcool produit systématique une action sur l'embryon induisant des malformations directement au cerveau ou dans le tronc cérébral, » relate Denis Lamblin, de passage à Avignon lors de sa 4e tournée dans l'hexagone ponctuée de 14 dates pour convaincre tous les acteurs de la société.

Le Diable se cache dans les détails

«La plupart du temps, les malformations passent inaperçues et ne peuvent être détectées que par des spécialistes qui testeront l'enfant sur la sphère de l'apprentissage, la mémoire, l'attention, les aptitudes sociales, la motricité, la santé physique, la communication et la régulation émotionnelle. Le spectre de l'alcoolisation fœtale est différent selon chaque individu et touche entre 2 et 5% de la population.



L'horreur?

«C'est que l'on ne sait pas, parfois, que son enfant en souffre, rappelle Catherine Grange. Crises d'énervements, colères, difficultés d'apprentissage, celles aussi de rentrer en contact avec les autres, l'hyper activité, sont autant de signes qui doivent alerter. Des mamans ont peut-être bu un peu pendant



leur grossesse, les violences intrafamiliale, l'époux qui bat sa femme parce qu'elle boit... Autant de situations qui amènent à se poser la bonne question d'enfants puis d'adultes en difficulté parce que l'alcool a grippé leur évolution dans le sein maternel.»

Ne pas ostraciser les femmes vulnérables

C'est sûr, l'alcool est la drogue du pauvre mais touche, cependant, toutes les classes sociales. «Il n'est donc pas question de discriminer les mamans fragiles, ni les enfants atteints du syndrome de l'alcoolisation fœtale (Saf) mais de les écouter et de prendre en compte leurs questionnements, leurs fragilités et de tendre vers une prise en charge de la maman – afin de réduire la consommation d'alcool, insiste Marie-Ghislaine Gateaud, ancienne assistante sociale à la Réunion et membre SafFrance.



DR

« A la Réunion,

sur ordre de notre hiérarchie, on enlevait les nourrissons aux mamans qui avaient ce problème et elles étaient à nouveau enceinte l'année suivante ou dans les deux ans parce qu'elles avaient ce désir d'enfant. Mettre les enfants en pouponnière sans elles n'avait pas de sens et n'avait pas de fin. Devant cet imbroglio administratif et social, j'ai pris sur moi de cesser ces aberrations. J'ai cessé d'obéir et d'enlever les nourrissons à leurs mères. Je ne le regrette pas. Plutôt que de séparer l'enfant de la mère, c'est la



mère qu'il faut écouter, respecter et amener à comprendre et, dans la mesure où elle le souhaite, l'accompagner dans le changement et la sobriété. Et cela a tout de suite porté ses fruits.»

«Même chose pour l'enfant

afin de l'accompagner vers l'indépendance et l'autonomie car, lors de son développement à l'état d'adulte, il connaîtra des difficultés d'insertion dans la société, rappelle Catherine Grange. Les prisons, les personnes en marge de la société sont des victimes, sans le savoir, de ce syndrome, parce qu'il est difficile, pour une maman, de dire qu'elle a connu des difficultés de consommation d'alcool. Egalement, la quantité d'alcool absorbée, même si elle est infime et peu répétée, peut faire de considérables dégâts sur le développement du fœtus.»

Les meilleures actions?

« Elles ont lieu au sein du collège et du lycée. Nous voulons nous adresser aux futurs parents que seront ces élèves qui se remémoreront ce que nous leur aurons dévoilé et qui reste encore peu su aujourd'hui, même si nous progressons puisque la dernière enquête Opinion Way de juillet 2023 révèle qu'en Paca 20% des habitants de la région s'estiment tout à fait informés et 72% demandent qu'une information prioritaire et urgente soit délivrée dès le collège et le lycée », insiste Denis Lamblin.





Le logo apposé sur les étiquettes de vin grâce aux interventions des femmes Réunionnaises

En savoir plus

Journée internationale des troubles Saf

A l'occasion de la journée internationale des troubles causés par l'Alcoolisation Fœtale, SafFrance et ses partenaires organisent les 8 et 9 septembre, le Safthon pour sensibiliser et récolter des fonds. Faire un don <u>ici</u>.

Opération Tables jaunes

Plusieurs établissements de l'Umih 84 sensibiliseront leurs clients au message Zéro alcool pendant la grossesse, le 20 novembre, journée des Droits des enfants, le Saf étant la principale cause d'inégalité des enfants. Inscription Ici. Faire un don ici.

Les 17, 18 et 19 novembre





Il sera question de faire progresser la connaissance des français au moyen d'opérations de communications dans toute la France métropolitaine.

Les infos pratiques

Saf France œuvre pour la formation, la recherche, les soins et la prévention, ainsi que la reconnaissance et l'accompagnement des personnes porteuses de TCAF.

www.saffrance.com @saffrance, @ETCAF



De gauche à droite, Richard Hémin, Elodie Goumet, Patrice Mounier, Denis Lamblin, Marie-Ghislaine Gateaud, Catherine Grange et un responsable communication du Safthon



Auditorium du Thor, 110 jeunes Vauclusiens chantent Pop the opéra

'Pop the Opéra', opération menée depuis 2017 par le Département de Vaucluse en partenariat avec les Chorégies d'Orange et l'Education nationale, revient mettant en scène 110 jeunes artistes vauclusiens à l'Auditorium Jean-Moulin au Thor, ce 6 mai.

Cette première date de concert rassemblera 110 élèves de quatre collèges et d'un lycée : Le lycée Aubanel et les collèges Jean Brunet et Joseph Vernet à Avignon ; Denis Diderot à Sorgues et Joseph d'Arbaud à Vaison-la-Romaine. Ils présenteront une ré-interprétation créative où les grands chœurs d'opéras se marieront avec les plus fameux succès de la musique pop. Ensuite, viendront les 19 à 21h et le 22 juin à 21h30, deux représentations prévues au Théâtre antique d'Orange avec 400 élèves de collèges et lycées du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône.

Une formation adéquate

Pour mener à bien ce projet, les professeurs d'Education musicale des élèves ont bénéficié de formations afin de les accompagner. Ensemble, ils ont participé à trois jours de répétitions à l'Auditorium Jean-Moulin au Thor. Le jour du spectacle, ils seront accompagnés par un piano et plusieurs instruments électro-acoustiques.

Lundi 22 juin à 21h30

400 élèves issus de 13 établissements chanteront lors du spectacle final de 'Pop the Opera'. Parmi les collèges participants : Jean Brunet, Saint Jean-Baptiste de La Salle et Joseph Vernet à Avignon ; Henri Boudon à Bollène ; Saint-Charles à Cavaillon ; Louis Leprince Ringuet à La Fare-les-Oliviers ; Jean Giono à Orange ; Charles Doche à Pernes-lès-Fontaines ; Denis Diderot et Voltaire à Sorgues ; Joseph d'Arbaud à Vaison-la-Romaine et le lycée Théodore Aubanel à Avignon.

Pop the opéra

Pop the Opéra a été conçu d'après une idée originale de Jean-Louis Grinda, le directeur des Chorégies d'Orange. La conception et la direction artistique ont été confiées Jean-Marie Leau ; le Co-arrangement et la direction musicale à Victor Jacob. Pianiste : Lucie Favier. Sound-design et programmation : Clément Leau.

Les infos pratiques

Samedi 6 mai. 18h. Auditorium Jean Moulin. 971, Chemin des Estourans. Le Thor. 10€. Billetterie 04 90 33 96 80. Réservation en ligne : www.auditoriumjeanmoulin.vaucluse.fr ou billetterie.auditorium@vaucluse.fr

En savoir plus





Depuis le succès de sa première édition en 2017, 'Pop the Opéra' a fait chanter ensemble plusieurs centaines de collégiens et de lycéens de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur sur la scène du Théâtre Antique d'Orange, lors de l'émission 'Musiques en fête' de France Télévisions en direct des Chorégies d'Orange.

Palais des congrès d'Arles : Nuit de l'orientation ce 25 février

Vendredi 25 février, de 17h à 21h aura lieu la nuit de l'orientation au Palais des congrès d'Arles. Une initiative de la Chambre de commerce et d'industrie. Mission ? Accompagner les collégiens, apprentis, lycéens, étudiants et parents dans le choix des futures professions des jeunes.

En face d'eux ? De nombreux professionnels, des spécialistes de l'orientation, des chefs d'entreprise, des salariés, évoqueront les filières, les carrières, tout y sera commenté et expliqué. La plus-value ? Les jeunes pourront passer des tests d'orientation en ligne, ainsi que des entretiens individuels avec un conseiller d'orientation du <u>CIO d'Arles</u> (Centre d'information et d'orientation) et de la <u>Mission locale du Delta</u>. Cette 11^e édition propose également des représentants d'organisations professionnelles et <u>OPCO</u> (Opérateurs de compétences, formation professionnelle).

Dans le détail

Les professionnels de tous les secteurs d'activités seront là, représentant l'Industrie, Métiers de la Banque, Assurance, Courtage ; commerce ; Vente ; Artisanat, Agriculture, Bâtiment ; Métiers de l'hôtellerie, Numérique-export ; Sécurité, fonction publique ; Entreprise de proximité ; Santé ; Transport logistique ; Droit ; Automobile.

Plus de 1 500 personnes présentes

Plus de 1 500 personnes sont attendues à cette 11° édition de la nuit de l'orientation avec, auprès de la CCI d'Arles, la Région Sud, la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Région Paca, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, le CIO d'Arles, la Mission locale du Delta et la Ville d'Arles.

Les infos pratiques

La nuit de l'orientation. Vendredi 25 février. De 17h à 21h. <u>Palais des congrès d'Arles</u>. Inscription et entrée gratuite<u>ici</u>. Avenue de la 1^{re} Division libre à Arles. MH